

Mardi 12 mai 2026

Mesdames et Messieurs
Membres du Comité Syndical
du Syndicat DÉPART

**Objet : Réunion du Comité Syndical du D.É.P.A.R.T.
Mardi 19 mai 2026 à 18 heures 30
Y Schools (anciennement ESC)**

Mesdames et Messieurs les délégués syndicaux,

Je vous convie à la séance de réinstallation du Comité syndical du Syndicat D.E.P.A.R.T., à laquelle je vous demande de bien vouloir participer. Elle se tiendra :

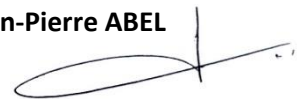
Mardi 19 mai 2026 à 18 h 30
Amphithéâtre Y Schools
(ancienne Ecole Supérieure de Commerce)
217 avenue Pierre Brossolette à Troyes

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance (rapport 2026-05-01)
2. Approbation du procès-verbal des séances du 2 mars 2026 (rapport 2026-05-02)
3. Election du Président
4. Détermination de la composition du Bureau (rapport 2026-05-03)
5. Election des Vice-Présidents et des autres Membres du Bureau
6. Adoption du règlement intérieur du Comité Syndical (rapport 2026-05-04)
7. Délégations au Président (rapport 2026-05-05)
8. Délégation des avis (rapport 2026-05-06)
9. Délégation au Bureau de l'autorisation de saisine de la CDAC (rapport 2026-05-07)
10. Désignation des représentants du syndicat à la Fédération nationale des SCoT (rapport 2026-05-08)
11. Désignation des représentants du syndicat au CEPRI (rapport 2026-05-09)
12. Désignation des représentants au CNAS (rapport 2026-05-10)
13. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (rapport 2026-05-11)
14. Adoption du Compte Financier Unique 2025 (rapport 2026-05-12)
15. Détermination du taux des indemnités de fonction (rapport 2026-05-13)
16. Choix du mode de publication des actes du syndicat DEPART (rapport 2026-05-14)
17. Lecture de la Charte de l' élu local
18. Questions diverses

Comptant sur votre présence pour ce Comité syndical, je vous assure de mes salutations cordiales.

**Le Président,
Jean-Pierre ABEL**




**EN CAS DE BESOIN, VOUS TROUVEREZ UN
POUVOIR A LA FIN DU DOCUMENT**

SYNDICAT
DÉPART

SYNDICAT D'ÉTUDE,
DE PROGRAMMATION
ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA RÉGION
TROYENNE

syndicatdepart.fr 

1, bld Charles Baltet 
10000 TROYES

03 25 71 88 98 

MODALITES DE SUPPLEANCE ET DE QUORUM

Si vous ne pouvez participer vous-même au prochain Comité Syndical, **sollicitez un délégué suppléant de votre intercommunalité** : il pourra voter en votre nom et il comptera dans la détermination du quorum.

⇒ Notez que vous n'avez pas de suppléant attribué, vous pouvez solliciter n'importe quel délégué suppléant de votre intercommunalité.

ATTENTION ! Un délégué ne peut recevoir qu'un seul pouvoir.

Comment procéder ?

- trouvez parmi les délégués de votre intercommunalité un suppléant qui pourra vous représenter ;

- assurez-vous qu'il sera bien présent lors de ce Comité Syndical ;

- vérifiez qu'il n'a pas d'autre pouvoir ;

- envoyez votre **pouvoir SUPPLEANT** :

- Par courrier : Syndicat DEPART, 1 boulevard Charles Baltet, 10000 TROYES
- Par e-mail :
 - claudie.leitz@syndicatdepart.fr
 - eliane.tape@syndicatdepart.fr
 - laetitia.david@syndicatdepart.fr

Si malheureusement aucun suppléant ne peut vous remplacer, vous pouvez demander à un délégué titulaire de votre intercommunalité de vous représenter : il pourra voter en votre nom mais il ne comptera pas dans la détermination du quorum. Dans ce cas, envoyez votre **pouvoir TITULAIRE**.

ATTENTION ! Pour des questions logistiques et de secrétariat, les pouvoirs reçus après 15 heures, le jour du Comité Syndical, risquent de ne pouvoir être enregistrés et pris en compte.

En cas de dernière minute, mieux vaut remettre votre pouvoir directement à votre représentant qui le présentera en arrivant.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre :

- Mme Claudie LEITZ au 03.25.71.88.98 ou par mël : claudie.leitz@syndicatdepart.fr

- Mme Eliane TAPÉ au 03.25.74.85.86 ou par mël : eliane.tape@syndicatdepart.fr

- Mme Laëtitia DAVID au 03.25.74.57.58 au par mël : laetitia.david@syndicatdepart.fr

POUVOIR page suivante



COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2026 - 18h30

POUVOIR A UN DELEGUE SUPPLEANT
(vote et entre dans le calcul du quorum)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
OU COMMUNAUTE DE COMMUNES DE _____

Madame – Monsieur _____

Délégué titulaire, absent(e) lors de la réunion du 19 mai 2026 à 18h30

☞ **DONNE POUVOIR A MME – M** _____

DELEGUE SUPPLEANT DE MON INTERCOMMUNALITE pour me représenter et voter en mon nom sur toutes les affaires examinées.

Fait à _____ le _____ (Signature)

Ou <-----



COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2026 - 18h30

POUVOIR A UN DELEGUE TITULAIRE
(vote mais n'entre pas dans le calcul du quorum)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
OU COMMUNAUTE DE COMMUNES DE _____

Madame – Monsieur _____

Délégué titulaire, absent(e) lors de la réunion du 19 mai 2026 à 18h30

☞ **DONNE POUVOIR A MME – M** _____

DELEGUE TITULAIRE DE MON INTERCOMMUNALITE pour me représenter et voter en mon nom sur toutes les affaires examinées.

Fait à _____ le _____ (Signature)